



L'édito



Intérêt retrouvé?

Le constat de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est sans équivoque: le système mis en place dans notre ville pour gérer les différents scrutins populaires est impressionnant. Il apparaît donc que tant la préparation, le déroulement, que le dépouillement des votations et des élections répondent aux exigences et aux attentes des institutions internationales. La Ville de Neuchâtel est fière de cette caution formelle.

Que dire alors du fond? Une approche avisée met en évidence une remise en cause des partis traditionnels et gouvernementaux. Une analyse de profane y verrait plutôt une inquiétude légitime induite par la crise financière mondiale. Crise alimentée par les caprices de l'Euro et les hésitations des responsables politiques à se déterminer rapidement sur une action efficace, sinon salvatrice.

Pourquoi un électeur sur trois a boudé l'isoloir neuchâtelois alors que tous les moyens techniques et démocratiques sont venus frapper à sa porte? Dans la perspective des élections communales agendées au printemps prochain, on attend l'éclosion de nouvelles idées et avec elles une plus forte mobilisation des citoyens. La proximité aidant, l'électeur retrouvera-t-il enfin l'intérêt et la motivation nécessaires à accomplir ce geste démocratique réclamé à cor et à cri sous d'autres cieux?

*Rémy Voirol
Chancelier de la Ville*



Les opérations de dépouillement à l'Hôtel de Ville - auxquelles 105 personnes ont participé dimanche - se sont parfaitement déroulées.

Sans couac ni accroc

Neuchâtel sera désormais représentée à Berne par le président du Conseil communal, Alain Ribaux, élu dimanche au Conseil national. Notre ville pouvait déjà s'enorgueillir de compter l'un de ses anciens édiles au Conseil fédéral en la personne de Didier Burkhalter. Elle pourra désormais se faire entendre par l'entremise de l'un de ses conseillers communaux.

Alain Ribaux qui siègera sous la Coupole dès le 5 décembre prochain, assumera simultanément ses mandats de conseiller communal et national. Plusieurs conseillères et conseillers généraux de la ville étaient également en lice mais n'ont pas été élus.

Pas de problème!

Pas moins de 105 personnes - 43 fonctionnaires, 46 citoyens et 16 représentants des partis - ont participé au dépouillement du scrutin qui a commencé dimanche matin à 6 heures pour se terminer 12 heures plus tard, à 18 heures! Complexe, ce long et minutieux travail s'est parfaitement déroulé grâce à la rigueur des personnes engagées dans les opérations de dépouillement et à l'utilisation du logiciel Syden développé par le Centre électronique de gestion (CEG).

Experts de l'OSCE

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) avait délégué des observateurs en

Suisse à l'occasion de ces élections. Responsable du scrutin pour Neuchâtel, le vice-chancelier Bertrand Cottier a reçu deux experts de l'OSCE le 14 octobre dernier. Il leur a expliqué le mécanisme de création du registre des électeurs, sa composition et son évolution durant la période précédant le scrutin ainsi que les différences entre l'élection au Conseil des Etats et l'élection au Conseil national.

Impressionnés

Le traitement des votes par correspondance et les causes d'annulation des bulletins ont également retenu l'attention de ces spécialistes qui se sont déclarés impressionnés par le système mis en place à Neuchâtel.



Animations et dégustations au menu de la Fête du chocolat dimanche au Musée d'art et d'histoire.



Une Fête de la culture pourrait voir le jour dès l'an prochain à Neuchâtel dans le sillage du Millénaire.



Une cinquième crèche communale a ouvert ses portes à la rentrée d'août aux Charmettes.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ pour l'avenir des enfants



© Jolidon / Tdh

 **Terre des hommes**

aide à l'enfance - www.tdh.ch

**Oui, je souscris un parrainage
solidarité en faveur des enfants**

Je verserai chaque mois:

Fr. 30.- Fr. ____

Veillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage
et les bulletins de versement.

Je souhaite recevoir plus d'informations
sur les parrainages

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch



Annonce gratuite

Dans ce numéro

Marionnettes en fête

Le 14^e Festival international de la marionnette démarre vendredi à Neuchâtel. Vingt spectacles sont au programme jusqu'au 6 novembre aux théâtres de la Poudrière, du Passage, du Pommier et du Concert.

Page 4

Retour sur le Millénaire

Un mois après la fin du Millénaire, les organisateurs tirent un bilan «plus que positif» des festivités. Ce succès redynamise l'organisation de manifestations culturelles et sportives à Neuchâtel, se félicite la conseillère communale Françoise Jeanneret.

Pages 8-9

Briser la glace

Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel organise deux cours gratuits d'initiation aux sports de glace pour les enfants les mercredis 2 et 9 novembre aux Patinoires du littoral. Inscriptions obligatoires.

Page 10

Rencontre numérique

Comment naviguer sur Internet ou envoyer un e-mail? Les aînés peuvent profiter chaque semaine des compétences informatiques de jeunes en Semestre de motivation dans le cadre des ateliers Cyberthé à Neuchâtel. Rencontre avec sa responsable, Nadia Lutz.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 2 novembre 2011.

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel célèbre dimanche le chocolat



Une nouvelle variété de batz, en chocolat amer noir, sera soumise au palais du public lors de la Fête du chocolat dimanche au Musée d'art et d'histoire.

Le batz dans tous ses états

Avis aux amateurs de douceurs: la fête du chocolat se tiendra dimanche au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN). Millénaire oblige, toutes les animations seront centrées cette année sur le batz, en métal ou en chocolat, frappé ou coulé! Le public est notamment invité à désigner le meilleur batz en chocolat noir amer. Au moment où la pièce de 5 batz va officiellement être retirée de la circulation, les confiseurs-chocolatiers neuchâtelois lancent en effet une nouvelle variété de leur spécialité.

Cette fête du chocolat sera le point d'orgue de la 17^e Semaine du chocolat, qui bat son plein depuis samedi dans le canton. Dégustations, visites et offres promotionnelles sont organisées toute la semaine dans une dizaine de confiseries de la région. C'est la troisième fois d'affilée que le Musée d'art et d'histoire s'associe à cette manifestation. Petits et grands seront accueillis gratuitement entre 11 et 18 heures.

Batz XXL

En cette année du Millénaire, le thème était tout trouvé. «Toutes les animations seront centrées sur le batz», explique le conservateur du cabinet de

numismatique Gilles Perret. Cette ancienne monnaie a en effet fait son retour bien avant d'être réintroduite pour les festivités du Millénaire, sous forme d'une spécialité chocolatée créée en 1948 pour les cent ans de la révolution neuchâteloise. Les batz originaux étaient toutefois bien plus épais qu'aujourd'hui. Ecœurants? Le public pourra se faire une idée dimanche au musée. Les chocolatiers en confectionneront selon la recette originale.

Chocolat frappé

Parmi les autres animations proposées, les visiteurs pourront assister à une grande première: la frappe de jetons en chocolat. «Nous avons en effet décidé d'appliquer toutes les techniques de fabrication de la monnaie et des médailles aux batz en chocolat», explique Gilles Perret. Si confiseurs et monnayeurs utilisent tous deux le coulage et l'émaillage, il a fallu développer un outillage spécial pour le frappe. La difficulté était d'arriver à réfrigérer instantanément le chocolat.

Le public pourra ainsi assister au coulage de pièces de 5 batz en chocolat et regarder des élèves confiseurs du CPLN décorer du chocolat selon la technique émail... avant de tout pouvoir déguster, naturellement!

« Parmi les animations proposées, les visiteurs pourront assister à une grande première: la frappe de jetons en chocolat »

A 11h30, 13h30 et 14h30, les secrets de fabrication du chocolat lui seront également dévoilés.

Un batz chasse l'autre

A 14 heures, les visiteurs seront appelés à goûter et voter pour l'une des trois recettes en concurrence pour une nouvelle variété de batz, en chocolat amer noir, que les confiseurs chocolatiers ont décidé de lancer. Le vainqueur sera proclamé à 17 heures. Parmi les votants qui auront eu le nez creux, trois seront récompensés en chocolat.

Dimanche, ce sera par ailleurs l'ultime occasion d'assister à la frappe des médailles souvenirs en étain éditées à l'occasion du Millénaire et d'en acquérir. A la veille du retrait définitif des pièces de 5 batz, le monnayeur officiel des festivités sera encore présent avec sa masse et ses outils. (ab)



La Semaine internationale de la marionnette en Pays Neuchâtelois se déroule du 28 octobre au 6 novembre

Donner vie à ses personnages

La 14^e édition du Festival de marionnettes de Neuchâtel s'ouvrira vendredi 28 octobre à 17h30 au Théâtre du Passage, dans le hall du restaurant chez Max et Meuron. Organisé par le Théâtre de la Poudrière, cet événement rassemble vingt compagnies venues entre autres de Chine, d'Angleterre et d'Israël. Ces artistes présenteront leurs spectacles du 28 octobre au 6 novembre aux théâtres de la Poudrière, du Passage, du Pommier et du Concert à Neuchâtel.

Le Théâtre de la Poudrière exposera une série de marionnettes au restaurant chez Max et Meuron. L'exposition restera accessible aux visiteurs pendant toute la durée de la manifestation jusqu'au 6 novembre.

Des spectacles d'horizons divers

Le festival propose vingt spectacles joués par des artistes de multiples nationalités. Le Chinois Yeung Fai présentera sa propre histoire dans un spectacle baptisé «Hand stories». Cet artiste issu d'une famille de maîtres en marionnettes interprète plusieurs numéros agrémentés par des projections vidéos et des musiques contemporaines. Il traite notamment de la transmission de savoir entre les générations. La troupe toulousaine Le Boustrophédon présentera un spectacle qui a remporté de nombreux prix. Créé en 2006, «Court-miracles» fait écho au voyage en Palestine de l'association Clowns sans fron-



Le Chinois Yeung Fai présentera «Hand stories» vendredi 28 octobre à 19 heures au Théâtre du Passage. • Photo: sp

tière. Il reconstitue le quotidien d'un camp de rescapés. Gardien, infirmiers et blessés ont un point commun: ils ont tous survécu à la guerre qui persiste dans le pays. Ces deux spectacles, tout public, ont lieu vendredi 28 et samedi 29 octobre au Théâtre du Passage.

Réflexions sur les marionnettes

Le 1^{er} Forum de réflexions au sujet du théâtre de marionnettes se tiendra en marge du festival mardi 1^{er} novembre à 18 heures au Théâtre de la Poudrière. Loïs Siggen Lopez, journaliste à

la radio, animera les discussions. Des intervenants suisses et français, dont Isabelle Bertola, directrice du Théâtre de la marionnette à Paris, évoqueront leurs expériences. Ce débat, ouvert au public, permettra également de réfléchir aux enjeux liés à cette pratique.

Danser avec Purple Lips

Un bal du festival aura lieu samedi 5 novembre dès 23 heures au Théâtre de la Poudrière. Le public aura l'occasion de se déhancher sur la musique du groupe neuchâtelois Purple Lips, qui

reprend des chansons du groupe Deep Purple. Les organisateurs ont également aménagé un bar de nuit au théâtre. Les visiteurs pourront d'ailleurs s'y détendre tous les soirs du festival dès 22 heures. Boissons et petite restauration seront en vente. (ak)

14^e édition du Festival de marionnettes: du 28 octobre au 6 novembre à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à St-Aubin. Programme complet sur www.festival-marionnettes.ch. Réservations et renseignements au 032 724 65 19.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures. Jusqu'au 31 octobre (à la lecture publique), exposition «Unis contre le cancer du sein».

Jusqu'au 31 mars 2012, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire».



Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 8 janvier 2012, exposition «Tell, l'assassin...».

Jeudi 27 octobre à 18h30, exposition «Neuchâtel, une histoire millénaire: lecture au quinquet». Extraits de nouvelles de «Récits de chez nous» d'Oscar Huguenin, lus par Ana Göldin.

Mardi 1^{er} novembre à 12h15, mardi du musée. Nouvelle présentation des collections des arts appliqués par Caroline Junier et Camille Collaud.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 2 février 2012, exposition «Ultimitem». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 28 octobre, exposition «Common Assembly». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 18 décembre, exposition «My-Thology», d'Elodie Pong. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Mercredi 26 octobre à 19 heures, carnets de voyage. Concert du Nouvel Ensemble Contemporain.

Galerie Mini (rue Guillaume-Farel 8), jusqu'au 30 octobre, exposition André Storrer «Petits clins d'œil».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 octobre, exposition Marcel Taton, sculptures. Ouvert ma de 14 à 18 heures, me-sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Jeudi 27 octobre à 19 heures, concert de musique romantique de Yanina Filatova de Pourtalès, pianiste russe.

Divers

Place Pury, jeudi 27 octobre de 14 à 20 heures, vendredi 28 octobre de 14 à 18h30, samedi 29 octobre de 14 à 17 heures, vente d'objets d'artisanat et spécialités culinaires de la Thaïlande, en faveur des victimes des inondations en Thaïlande.

L'actualité culturelle

Images et tableaux



L'organiste Marc Fitzé sera l'invité du prochain concert de la série des douze vendredis, vendredi 28 octobre à la Collégiale.

Professeur au Conservatoire de Berne et titulaire des orgues de la Johanneskirche, Marc Fitzé est connu tant en Suisse qu'à l'étranger pour ses nombreuses activités, sa créativité et

ses brillantes prestations qui lui ont valu de nombreuses reconnaissances à travers le monde.

Pour ce concert, il sera accompagné de l'ensemble «Bildklang» de Munich (Karoline Hofmann, animation numérique, et Martin Hofmann, réalisation technique). Ces artistes présenteront leur spectacle qui allie d'une part, la projection sur écran de tableaux de Monet et de Kandinsky et, d'autre part, l'exécution d'œuvres de Marcel Dupré et Modest Mussorgsky. Ce spectacle est présenté pour la première fois depuis sa création au Musée de l'Orangerie à Paris où il a connu un grand succès.

Collégiale, vendredi 28 octobre à 18h30. Entrée libre, collecte.

Orchestre de la radio tchèque au Temple du Bas

Dans le cadre des concerts de la Société de Musique, l'Orchestre symphonique

de la radio tchèque donnera un concert ce samedi au Temple du Bas. L'ensemble dirigé par Daniel Raiskin interprétera *Les Hébrides* ou *La Grotte de Fingal* de Felix Mendelssohn, le deuxième concerto pour piano et orchestre de Camille Saint-Saëns, avec la participation du pianiste Jan Simon, et la symphonie N° 8 en sol majeur op. 88 d'Antonin Dvorák.

Temple du Bas, samedi 29 octobre à 20 heures. Billetterie Théâtre du Passage, tél. 032 717 79 07 ou à l'entrée.

Concert commenté pour les enfants à partir de 5 ans, samedi 29 octobre à 18 heures. Pas de réservation, billets à l'entrée: enfants Fr. 2.-, adultes Fr. 5.-.

Les concerts de Camille

Le premier concert de la nouvelle saison 2011-2012 des concerts de Camille aura lieu jeudi 3 novembre à la Bibliothèque des Pasteurs.

Sébastien Singer, violoncelliste et Marc Pantillon pianiste joueront les deux sonates pour violoncelle et piano de Brahms.

Grâce à la collaboration avec le spécialiste en vins André Crelier, divers vins seront offerts en dégustation après le concert.

Bibliothèque des Pasteurs, escaliers de la Collégiale 3, jeudi 3 novembre à 20 heures. Renseignements et réservations: www.lesconcertsdecamille.ch ou au numéro 079 379 53 69. Entrée: Fr. 25.-, étudiants Fr. 20.-, 0-18 ans gratuit.

Concert pour les enfants à 18 heures (durée 40 minutes). Entrée libre pour les enfants, adultes Fr. 5.-.

Une exposition retrace les 20 ans de la Case à chocs dans la salle des 25 Cuves

Vingt ans de culture

La Case à chocs retrace ses 20 ans d'existence au travers d'une exposition aménagée dans la salle des 25 Cuves, au quai Philippe-Godet 20. Intitulée «La Case à chocs 1991-2011: 20 ans de culture», elle présente les grandes étapes qui ont permis de construire ce lieu mythique. Images, textes, vidéos et extraits musicaux explorent les différentes facettes de la Case. A découvrir jusqu'au 17 décembre.

La première Case à chocs a ouvert ses portes en 1991 à l'usine Suchard. Elle s'est installée cinq ans plus tard dans les locaux de l'ancienne brasserie Müller. L'Association des Musiciens Neuchâtelois est à l'origine de sa création. Dès son ouverture, elle devient un haut lieu des mouvements alternatifs en Suisse. Fermeture, réorganisation, polémique: elle a connu plusieurs épisodes de remise en question.

De la musique...

En 20 ans, la Case à chocs a accueilli plus de 4500 concerts. Dans l'exposition, un panneau répertoire



Les visiteurs découvriront les 20 ans de programmation musicale de la Case à chocs au travers de différentes affiches. • Photo: sp

les nombreux styles musicaux qui ont fait vibrer les murs de l'établissement. Les visiteurs pourront également écouter des extraits musicaux

issus d'une base de données qui regroupe 90 titres de groupes neuchâtelois qui ont joué à la Case. Une série de concerts est aussi organisée en marge de l'exposition pour fêter les 20 ans du lieu. Le programme complet est disponible sur www.case-a-chocs.ch.

... mais pas seulement

L'exposition présente encore un film qui se compose de plusieurs témoignages de personnes qui ont construit ou de groupes qui se sont produits en ce lieu. Des extraits d'articles de presse montrent les réactions suscitées par la Case à chocs au fil des ans tant aux niveaux culture que politique. (ak)

«La Case à chocs 1991-2011: 20 ans de culture»: à découvrir les vendredis et samedis entre 16 et 20 heures ou sur rendez-vous jusqu'au 17 décembre. Entrée libre. Renseignements sur www.case-a-chocs.ch.

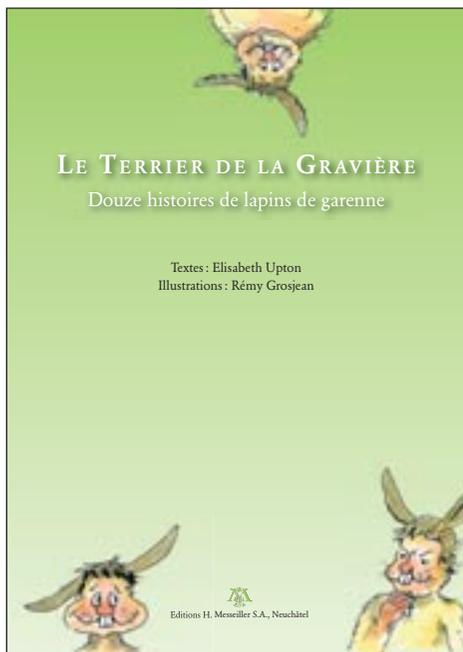
Chronique culturelle



Talent argentin

Cerise sur le gâteau du beau concert organisé dimanche au Temple du Bas par la violoniste Aurélie Matthey et le pianiste Laurent Nicoud sous l'égide des Amis du Conservatoire, le jeune Rodrigo Nicolás Funes a donné un bref mais concluant échantillon de son talent en devenant. Arrivé début septembre à Neuchâtel, cet étudiant du Conservatoire de Cordoba, en Argentine, est le premier bénéficiaire d'une bourse instaurée par la Ville de Neuchâtel en faveur de musiciens argentins en formation. Dans notre ville pour un semestre, ce pianiste sud-américain semble tirer le meilleur profit des cours qui lui sont dispensés à la Haute école de musique. La création de cette nouvelle bourse fait suite à l'envoi de pianos en Argentine initiée par Ruben Castro et Hans Tschumper. Avis aux étudiants neuchâtelois: le Conservatoire de Cordoba leur accorde la réciprocité et les accueille volontiers pendant six mois! Car il s'agit bien d'un échange et le Conseil général sera appelé prochainement à en pérenniser le principe.

Patrice Neuenschwander



NOUVEAU!

Textes d'Elisabeth Upton
Illustrations de Rémy Grosjean

Le Terrier de la Gravière Douze histoires de lapins de Garenne

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.

Disponible en ouvrage simple ou en coffret contenant les 12 histoires sous forme de livrets indépendants.

LIVRE

20.-

COFFRET

58.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «**Le Terrier de la Gravière**» d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.-**

..... ex. du coffret «**Le Terrier de la Gravière**» d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 58.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



Radio jeune sur le net

Créer une radio entièrement animée par la jeunesse, c'est le pari un peu fou qu'a pris le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) en début d'année 2011. Résultat: une dizaine de mois plus tard, une radio avec un concept totalement novateur émet en continu depuis le centre-ville...

En février de cette année, le journaliste de Canal Alpha Carlos Montserrat est venu présenter à l'assemblée plénière du PJNE (association formée de représentants des diverses associations de la ville, comptant actuellement 80 membres) l'idée d'une radio animée depuis une vitrine; cela a enthousiasmé et un groupe de jeunes s'est formé dans le but de mener ce projet à terme. Sa réalisation a été rendue possible par le soutien financier de la Ville et de l'Université de Neuchâtel. Par la suite, diverses écoles et lycées sont également rentrés dans la dynamique en



relayant l'information à l'ensemble de leurs étudiants, ce qui a permis à un grand nombre de partager cette formidable expérience... Actuellement la radio «NeuchVox» compte une quarantaine de bénévoles!

L'originalité de cette radio ne repose pas uniquement sur le fait que des jeunes l'aient créée, deux autres points sont également prépondérants

dans l'esprit de ce projet: l'animation depuis une vitrine en plein centre-ville et la diffusion se faisant exclusivement sur internet. Le premier nous permet d'avoir un contact visuel avec les passants et d'être au cœur de la ville, au plus proche des auditeurs recherchés. Le second découle en partie du relativement petit budget dont bénéficie la radio mais également du constat

que la nouvelle génération se retrouve facilement dans les «nouveaux médias». La radio «NeuchVox» veut être un média différent, libre et décalé donnant un regard nouveau sur notre ville.

Actuellement, trois émissions hebdomadaires sont diffusées sur la radio: le mardi, de 20h à 21h30, à propos de la politique jeunesse, le jeudi 20h à 21h30, sur des groupes de musique régionaux et le samedi, de 14h à 16h, à propos de la vie culturelle de la Ville de Neuchâtel... Le reste du temps, de la musique est émise en

continu. Vous pouvez également écouter les émissions à tous moments grâce aux «podcasts»!

Bien que la radio soit animée exclusivement pas des jeunes, son contenu vise tous les types d'auditeurs! Venez donc faire un tour sur le site www.neuchvox.ch pour vous faire une idée!

Antoine de Montmollin

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football corporatif

Terrain des Charmettes

Mercredi 26 octobre, 20h15, Bar 21-XF Auto-Charmettes, groupe B.

Football

Mercredi 26 octobre, terrain naturel Pierre-à-Bot, 19h, FC Serrières-Béroche Gorgier, juniors C (coupe NE).
Mercredi 26 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Grpm ASI Audax-Friul-Serrières-Bas Lac, juniors A (coupe NE).
Vendredi 28 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, FC Helvetia-Peseux-Comète, vétérans.
Samedi 29 octobre, terrain du Chanet 1, 10h, Xamax M11-FC Colombier, juniors D.
A 13h, Xamax M14-Team Riviera, M14.

Samedi 29 octobre, terrain du Chanet 2, 10h, Xamax M10-FC La Chaux-de-Fonds, juniors E.

Samedi 29 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières E2-Couvet, juniors E.

A 10h30, Serrières D3-Fontainemelon, juniors D.

A 12h, Serrières D1-Team ANF, juniors D.

A 13h30, Serrières B2-Grpm La Côte, juniors B.

A 16h, Serrières 2-Ticino, 2^e ligue.

A 18h30, ASI Audax-Friul-FC Haute-rive, 2^e ligue.

A 20h30, ASI Audax-Friul-FC Espagnol, 3^e ligue.

Dimanche 30 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot 13h30, Grpm Audax-Serrières-Team Gibloux Coca Cola juniors league A.
A 16h, Serrières-GC M21, 1^{re} ligue.

Hockey sur glace

Patinoires du Littoral

Mercredi 26 octobre, 18h45, HC Neuchâtel-Futur-HC Le Locle, minis A.

Samedi 29 octobre, 11h15, HC Neuchâtel-Futur-Lausanne 4 clubs, moskitos A.

Samedi 29 octobre (nouvelle halle), 11h30, HC Neuchâtel-Futur-EHC Sensee Futur, moskitos B.

A 16h45, (nouvelle halle), HC Serrières-Peseux-HC Saint-Imier-Sonceboz, 2^e ligue.

A 19h45, (nouvelle halle), HC Serrières-Peseux-HC Ponts-de-Martel, 4^e ligue.

Dimanche 30 octobre, 17h, HC Neuchâtel-Futur-Lausanne 4 clubs, juniors top.

Dimanche 30 octobre (nouvelle halle) 19h, HC Université Neuchâtel-EV Bomo, LNA féminine.

Mardi 1^{er} novembre, 20h, HC Université Neuchâtel-HC Tramelan, 1^{re} ligue.

Volleyball

Vendredi 28 octobre, halle des sports de la Riveraine, 20h30, SAGRES NUC -VBC Köniz, LNA.

Samedi 29 octobre, halle A, salle N° 4 de la Maladière, 14h, VBC NUC III-VBC E2L, 2^e ligue.

Badminton

Samedi 29 et dimanche 30 octobre à 8h30, halle de sport de la Riveraine + salles 1, 2, 3 de la Maladière, tournoi BST, Badminton Swiss Tournaments.

Patinoires du Littoral

(du 27 au 30 octobre)

Piste principale:

je/ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 9h-10h15/13h45-15h45 hockey libre.

sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.

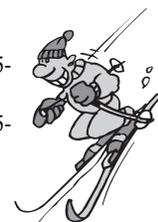
Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.

sa: 13h45-16h30 public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.





Les organisateurs du Millénaire tirent le bilan des six mois de fête

Bilan positif pour le Millénaire

Une véritable marée humaine s'est formée samedi 24 septembre sur les Jeunes-Rives à l'occasion du meeting aérien de la Patrouille suisse. «Les rives étaient noires de monde», se rappelle Christophe Valley, chef du projet du Millénaire. Ce souvenir comme ceux d'autres événements de commémoration du 1000^e anniversaire de la cité resteront gravés dans la mémoire des Neuchâtelois. Le Bureau du Millénaire tire un bilan «plus que positif» de ces festivités qui ont duré d'avril à septembre. «C'est une grande satisfaction que d'avoir pu réunir la population».

Les festivités ont suscité l'intérêt avant même qu'elles ne commencent avec «l'affaire du Cube» de Gregor Schneider. «Avec le recul, cette histoire a permis de faire parler du Millénaire au-delà des frontières neuchâteloises», analyse Christophe Valley.

Les Neuchâtelois se sont pressés en masse pour assister à l'illumination de la ville lors de l'ouverture des festivités. «On se souviendra de ce symbole de lumière qui a vibré dimanche 24 avril 2011, mille ans après la première mention écrite de Novum Castellum», déclare le chef de projet. Les spectacles de sons et lumières, eux aussi, ont attiré les visiteurs venus parfois d'autres cantons et même de France voisine. «L'ouverture a créé un enthousiasme

qui n'a pas désempilé jusqu'à la clôture», ajoute Maya Bauer, responsable de communication pour le Millénaire.

Engouement de la part des Neuchâtelois

En octobre 2009, le Bureau du Millénaire a lancé un appel à projets pour inciter la population à participer aux festivités. Parmi les 110 projets reçus, il en a sélectionné 40 pour constituer une programmation associée. Du théâtre au sport en passant par la religion, les Neuchâtelois ont répondu présents. «Les porteurs de projets n'étaient pas tous des professionnels de l'organisation événementielle. Certains d'entre eux n'avaient encore aucune expérience. Nous souhaitons vraiment donner l'opportunité à chacun de participer», relève Maya Bauer. Les organisateurs ont également sollicité de nombreux bénévoles dans des domaines aussi variés que l'allumage des bougies, la sécurité, l'accueil, la gestion des bars et le corso fleuri. Outre leur aspect rassembleur, «les festivités ont surtout laissé cette empreinte de Neuchâtel vu autrement. Les nombreuses manifestations que les Neuchâtelois ont vécu ensemble ont permis de renforcer la cohésion sociale entre les habitants de la ville. Une manifestation comme Pays de Neuchâtel, 1000 ans d'Europe pourrait perdurer en prenant les

contours d'une vraie fête de l'Europe à Neuchâtel», se réjouit Christophe Valley. Il en va de même pour d'autres événements (voir en page 9).

«Les Neuchâtelois voulaient participer au Millénaire», note le chef de projet. A tel point que plusieurs événements sont venus se greffer au programme en cours de route. «Certains organisateurs ont utilisé le logo du Millénaire sans même nous en parler. Nous ne l'avons pas interdit pour que la population puisse véritablement s'approprier le projet», commente-t-il.

Désaccord avec la Fête des vendanges

Les festivités devaient se terminer en beauté avec le traditionnel corso fleuri de la Fête des vendanges, revisité à la sauce Millénaire. Il était prévu d'y insérer des figurants – formés aux arts de la scène – dans le but de faire évoluer ce défilé vers un côté «plus artistique». «Il existait un grand décalage entre les organisateurs du corso fleuri et le Bureau du Millénaire. Nous avons sous-évalué la complexité de l'organisation d'une telle manifestation. Les organisateurs du défilé fournissent un énorme travail, quasi bénévole, qui en même temps ne favorise pas le changement», explique Christophe Valley. L'équipe du Millénaire a donc redimensionné ses ambitions pour se concentrer sur un seul char qui

a rencontré des mésaventures: le chauffeur a manqué de s'intoxiquer avec les gaz d'échappement et les figurants manquaient de place pour se mouvoir autour du char.

Véhicules immobilisés

La gestion du stationnement a posé problème durant les festivités et plus particulièrement lors de l'ouverture et du 1^{er} Août. Les automobilistes sont restés immobilisés dans les parkings durant plus d'une heure. Malgré la possibilité d'utiliser les transports publics avec la carte 1000-pattes, «les gens ont pris leur voiture et n'ont pas joué le jeu», regrette Christophe Valley. Petite déception également quant à la circulation du batz du Millénaire. La population n'a pas utilisé la monnaie à validité limitée pour payer ses achats. En revanche, sa distribution a dépassé toutes les attentes: «25'000 pièces ont été écoulées sur les 30'000 produites», se félicite Christophe Valley.

La Ville de Neuchâtel a attribué un budget de 1,8 million pour l'organisation des festivités, dont 720'000 francs pour les frais de fonctionnement. L'Association du Millénaire, elle, avait pour mission de récolter 1,1 million de francs pour la réalisation des projets associés: elle a tenu son pari. «Je n'ai pas encore les chiffres exacts, mais les budgets attribués sont respectés», conclut Christophe Valley. (ak)

Le Bureau du Millénaire de gauche à droite: Christophe Valley, Maya Bauer et Bryan Kaufmann.



La directrice de la culture et des sports

Une Fête de

Face à l'engouement suscité par les festivités du Millénaire, une Fête de la culture va vraisemblablement voir le jour à Neuchâtel. Le Conseil général doit encore donner son aval et se prononcera en novembre, explique la directrice de la culture, des sports et du tourisme Françoise Jeanneret. L'événement pourrait être construit autour de la Nuit des Musées, qui se tient chaque année en mai à Neuchâtel. Le banc géant installé devant le Collège Latin pourrait par ailleurs survivre au Millénaire.

Un mois après la clôture des festivités, Françoise Jeanneret tire un bilan «extrêmement positif» du Millénaire. La fréquentation a dépassé les espérances et les différents acteurs culturels, associations et milieux sportifs se



100'000 bougies pour mille ans!



Meeting aérien de la Patrouille suisse.



« Ouvrez les fenêtres ! » à la rue Louis-Favre.



Sons et lumières au Palais DuPeyrou.

Françoise Jeanneret tire un bilan « extrêmement positif » du Millénaire

la culture dans le sillage du Millénaire

sont mobilisés au-delà de toute attente. « On voulait une fête qui exprime l'identification et la fierté des Neuchâtelois à l'égard de leur ville et cela a très bien fonctionné », se félicite la conseillère communale.

Le Millénaire ne restera ainsi pas sans suite. Dans le cadre du rapport sur la politique culturelle, le Conseil communal propose au Conseil général d'organiser dès l'an prochain une Fête de la culture à Neuchâtel et de la doter d'un budget de 130'000 francs. Le projet a germé dans le sillage des festivités d'ouverture du Millénaire, explique Françoise Jeanneret. Derrière les concerts, les bougies et les illuminations, c'est l'esprit culturel de ce week-end qui a séduit et permis d'attirer un aussi large public.

« Printemps de la culture »

Les contours de ce nouveau rendez-vous restent à définir. « L'une des pistes envisagées est de le construire autour de la Nuit des Musées », explique Françoise Jeanneret. Une telle collaboration permettrait de donner naissance à un week-end culturel d'envergure au début du printemps. D'autres solutions, amenées par d'autres institutions ou acteurs culturels, demeurent toutefois envisageables.

Car le Millénaire a suscité une réelle émulation auprès des acteurs culturels locaux, se félicite Françoise Jeanneret. « Il y aura ainsi certainement quelque chose autour du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau l'an prochain à Neuchâtel en plus de la Fête de la culture », annonce la conseillère

communale. Différents milieux culturels ont été informés de cet anniversaire, puisque le Millénaire a démontré la capacité à se fédérer autour d'un thème.

La boucle romande de retour en 2014

Sur le plan sportif également, le Millénaire fera date. « Le retour réussi du Tour de Romandie à Neuchâtel après vingt ans d'absence a permis de redynamiser l'organisation de grandes manifestations sportives », se réjouit Françoise Jeanneret. La boucle romande reviendra ainsi « en principe en 2014 » à Neuchâtel.

Le triathlon des écoles, qui a réuni un millier d'élèves en septembre dernier à la piscine du Nid-du-Crô, devrait également être reconduit. Et

malgré l'annulation de la manche élite de triathlon prévue dans le cadre du Millénaire, Françoise Jeanneret reste persuadée que Neuchâtel se prête à l'organisation d'un tel événement.

Banc géant

Il restera par ailleurs des traces durables du Millénaire en ville de Neuchâtel. Outre la passerelle du Millénaire, qui doit être inaugurée au printemps prochain entre les collines de la gare et du Mail, le banc géant installé devant le Collège Latin à l'initiative d'une galerie d'art contemporaine durant les festivités pourrait bien subsister. La Ville envisage en effet d'acquiescer cette œuvre de l'artiste français Lilian Bourgeat, grâce à la participation financière de sponsors, annonce Françoise Jeanneret. (ab)



Une cinquième crèche communale a ouvert ses portes à la rentrée scolaire aux Charmettes

Trente places supplémentaires

La nouvelle crèche communale des Charmettes a été inaugurée mardi soir, en présence de la directrice de la Jeunesse & Intégration Christine Gaillard. Située dans les bâtiments proches du home, elle accueille depuis la rentrée scolaire d'août 27 bambins, dont environ un tiers de bébés. Son ouverture porte à treize le nombre de crèches subventionnées privées ou publiques à Neuchâtel, pour un total de 433 places.

La crèche des Charmettes est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans. Depuis l'entrée en vigueur d'HarmoS en août dernier dans le canton de Neuchâtel, l'école est en effet obligatoire dès 4 ans révolus, rappelle la cheffe de l'Accueil de l'enfance à la Ville de Neuchâtel Charlotte Nilsson. Les enfants scolarisés ne sont plus accueillis en crèche en dehors des heures d'école, mais dans une structure d'accueil parascolaire. Le transfert se fait progressivement.

Treize crèches subventionnées

Les effectifs de la nouvelle crèche sont d'ores et déjà presque au complet. Quelques places ont été allouées à des enfants sur liste d'at-



Une cinquième crèche communale, lumineuse et colorée, a ouvert ses portes à la rentrée d'août aux Charmettes.

tente pour la crèche communale du Centre Ville, dont la capacité d'accueil avait dû être réduite en raison de locaux trop exigus. Parallèlement, «il y a eu beaucoup de demandes d'inscriptions, notamment pour des bébés», souligne Charlotte Nilsson. Toutes n'ont pas pu être satisfaites.

«Nous recevons beaucoup de téléphones de parents en colère, qui ne trouvent pas de place en crèches pour leurs enfants», relève Charlotte Nilsson. Pour la cheffe de l'Accueil de

l'enfance, il faudrait qu'il s'en ouvre également dans les communes avoisinantes. Neuchâtel compte en effet pas moins de 13 crèches subventionnées, qui proposent ensemble 433 places d'accueil, dont 185 pour les cinq crèches communales. Dans ces structures, les parents paient en fonction de leurs revenus. Trois de ces crèches privées subventionnées sont toutefois des structures d'entreprises. La majorité des places est réservée aux enfants des employés.

Liste d'attente centralisée

Pour éviter aux parents de devoir contacter toutes les crèches pour inscrire leurs enfants, la création d'une liste d'attente centralisée est en cours. Tous les acteurs concernés par l'accueil de l'enfance – parents de jour agréés, crèches privées et publiques – sont impliqués dans la réflexion. Une plateforme de gestion informatique a été développée. Elle est en phase de test, explique Charlotte Nilsson.

Pour mémoire, l'ouverture de la crèche des Charmettes avait été annoncée au printemps dernier, en même temps que la création de deux nouvelles structures d'accueil parascolaire. La Ville de Neuchâtel expliquait alors vouloir adapter l'offre d'accueil aux besoins des parents, d'HarmoS, mais aussi à la nouvelle loi cantonale sur l'accueil des enfants (LAE). Pour mémoire, celle-ci impose aux communes d'offrir dès 2014 des taux de couverture de 30% pour les 0 à 4 ans et de 15% pour les 4-12 ans. Pour Neuchâtel, cela signifie la création d'environ 50 places supplémentaires en préscolaire et 130 en parascolaire. (ab)



Le Service des sports organise des activités de découverte pour les plus jeunes

Initiation aux sports de glace

Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel invite les enfants à participer à deux cours gratuits d'initiation aux sports de glace. Ils auront l'occasion de découvrir le patinage mercredi 2 novembre et le hockey sur glace mercredi 9 novembre. Les deux activités auront lieu entre 14 et 15 heures aux Patinoires du littoral. Attention, inscriptions obligatoires.

Ces cours de découverte, baptisés «les Passions», visent à initier les enfants à de nouvelles disciplines en collabora-

tion avec les différents clubs de la région. Football, tennis, capoeira, basketball, judo et badminton sont autant de sports que les petits Neuchâtelois ont déjà eu l'occasion de tester.

Découverte du patinage sur glace

L'initiation au patinage du mercredi 2 novembre s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans qu'ils soient novices ou expérimentés. Ceux qui n'auraient encore jamais chaussé de patins sont également les bienvenus.

Les participants seront encadrés par le club des Patineurs de Neuchâtel. La leçon de découverte du hockey sur glace, elle, est organisée en collaboration avec le Hockey club Neuchâtel Futur, le mouvement junior du HC Université. Seuls les enfants âgés de 6 à 10 ans – qui savent patiner – ont la possibilité de prendre part à cette activité.

Inscriptions obligatoires

Les enfants ont la possibilité de louer des patins à glace sur place au

prix de 2 francs. Le reste du matériel tel que les cannes de hockey est gratuitement mis à disposition des enfants. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès du Service des sports. Un formulaire d'inscription est disponible sur le site www.lessports.ch sous la rubrique «manifestations», puis «les passions». (ak)

Inscriptions auprès du Service des sports par téléphone au 032 717 72 89 au par courrier électronique à l'adresse vanessa.chraibi@ne.ch. Renseignements sur www.lessports.ch.

A propos...



Bon gagnant!

Les droits populaires sont toujours aux premières loges et font régulièrement le bonheur des habitués du Café du commerce. Qui plus est au lendemain des élections fédérales entachées d'une «pagaille au service informatique vaudois» comme on peut le lire aujourd'hui dans les quotidiens.

En 1985, une telle mésaventure perturbait gravement les opérations de dépouillement du Bureau de la Ville de Neuchâtel. La saisie informatique des bulletins était la cause d'un important retard dans la communication des résultats sur le plan cantonal. A tel point que, le lendemain, les manchettes de la presse locale s'en donnaient à cœur joie. Et de titrer, sans pitié «Elections cantonales: des vestes... et des manches». Promis, tous les acteurs s'en souviennent encore!

On le voit, personne n'est à l'abri de difficultés, qu'elles soient de nature technique ou administrative. Nous comprenons ainsi fort bien l'état d'esprit dans lequel se trouve aujourd'hui la Direction vaudoise des systèmes d'information. Restons humbles dans la victoire pour mieux s'en souvenir le moment malheureusement venu!

Rémy Voirol

Les lundis des mots

Lundi 31 octobre à 18 heures à la librairie Le Cabinet d'Amateur (escalier du Château 2): *Rousseau dans la pensée économique suisse*.

Conférence de Béla Kapossy, professeur FNS, Université de Neuchâtel, Institut d'histoire.

A 20 heures à la confiserie Woodey-Suchard (rue du Trésor 5): *La méthode Sedona ou l'art du lâcher-prise*.

Présentation de la Méthode Sedona de Hale Dwoskin, par Norbert A. Martin, qui a traduit ce livre en français.

La Ville officielle

Quarante et unième séance du Parlement

Séance de relevée

Les membres du Conseil général sont convoqués à la séance de relevée du Conseil général lundi 31 octobre 2011, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Autres objets

10-620

Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée «Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville?».

11-603

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Les acteurs culturels à la rue?».

11-302

Motion interpartis des groupes PLR, socialiste, UDC et PopVertsSol par M^{me} et MM. Blaise Péquignot, Thomas Facchinetti, Maria Angela Guyot et Nicolas de Pury, intitulée «Pour un jumelage avec la Ville de Guimarães».

11-303

Motion du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Plus d'emplois, plus de logements».

11-605

Interpellation du groupe PopVertsSol par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, concernant les insectes pollinisateurs.

11-606

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «Pour que les zones à 20 km/h soient vraiment des zones de rencontre».

11-401

Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général (art. 32a RG), visant à la modification du Règlement général du 22 novembre 2010 par l'introduction d'un article 62bis (petites questions).

11-501

Postulat du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulé «Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville».

Rapports du Conseil communal

11-025

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit d'étude pour la phase d'avant projet de réaménagement des Jeunes-Rives.

11-011

Rapport du Conseil communal, concernant la réponse à la motion no 277 du groupe PopVertsSol intitulée «NeuchEole-Société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise».

11-020

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la signalisation lumineuse.

11-013

Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux du Réseau des Trois Villes en réponse à la motion «Pour un noctambus inter-villes» au postulat «Pour une meilleure utilisation des transports publics: introduction de la règle du Prendre avec», et au postulat «Mesures concernant la formation».

11-024

Rapport d'information du Conseil communal, concernant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel au vallon de l'Ermitage.

Autres objets (suite)

11-609

Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Pascal Helle et consorts, intitulée «De l'argent immédiat pour une dette éternelle».

11-610

Interpellation de MM. Luciano Bocchi et Pascal Domatezo, intitulée «Frais de conciergerie des bâtiments de la Ville».

11-402

Proposition de M. Blaise Péquignot (PLR), au sens de l'article 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 27 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

11-701

Résolution du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, inti-

tulée «A Neuchâtel, on connaît l'hymne national et l'hymne neuchâtelois».

11-403

Proposition de M. Alexandre Brodard et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, concernant la contribution de la Ville aux Eglises reconnues comme institutions d'intérêt public.

11-616

Interpellation par M^{mes} Amelie Blohm Gueissaz et Béatrice Nys, intitulée «Quel avenir pour la Villa Yoyo?».

11-617

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «La rue, pour tous sans privilèges!».

Pour mémoire

10-401

Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502

Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 18 octobre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Alain Ribaux **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

La chronique cinéma de...

Le cinéma à l'ère numérique

Anne
Kybourg

La Fête du cinéma se tenait du 21 au 23 octobre dans toutes les salles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. La manifestation a démarré vendredi à 18h15 aux Arcades avec, en guise de mise en bouche, un débat sur la révolution numérique qui s'opère dans l'univers du cinéma.

Trois boîtes de 2 mètres de haut trônent dans le hall du cinéma des Arcades. Chacune d'elles est munie de deux trous qui ne manquent pas d'attirer les curieux. Ils se pressent pour regarder au travers de «ces yeux» en quête de découvrir ce qu'il se cache à l'intérieur. Dans la boîte de gauche, peinte en jaune, il est possible de distinguer une rangée de jardins séparés par des haies. Une homme, vêtu d'une tenue de sport, leur saute par-dessus à la manière d'un coureur de 100m haies. La particularité de la scénette réside dans ses reliefs: elle est en trois dimensions (3D).

Une exposition d'images en 3D

Ces trois boîtes sont des prototypes réalisés par les frères Samuel et



Tout le monde n'a pas la capacité de visionner des films en 3D. • Photo: archives

Frédéric Guillaume. Par ce biais, ils ont présenté les premières images de «Joliville», leur projet en 3D. Ce dernier prévoit la création d'une exposition composée de plusieurs modules qui diffuseront des images en 3D. Les deux réalisateurs ont participé au débat numérique animé par

Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse. Cette discussion visait à évoquer les différents enjeux liés à l'arrivée du cinéma numérique. A l'heure actuelle, une grande partie des salles de cinéma s'équipent en numérique. Cela signifie que les films ne sont plus diffusés à partir de la

traditionnelle pellicule de 35 mm mais qu'ils sont contenus dans un simple fichier informatique. L'équipement numérique représente un investissement énorme pour les petites salles qui n'ont pas encore toutes fait le pas.

Tout le monde ne voit pas la 3D

Depuis «Avatar» de James Cameron, les films en 3D foisonnent dans les salles obscures. Ils accentuent les reliefs, les couleurs et surtout la qualité de l'image, mais les visionner n'est guère reposant, ni même confortable avec le port des lunettes. Les yeux ne cessent de travailler pour remettre les images ensemble: plus le spectateur vieillit, plus il aura de peine à regarder la 3D. Le hic: tout le monde n'a pas la possibilité de la voir. Les borgnes ou les personnes atteintes de problèmes ophtalmologiques telle que la dissymétrie de l'acuité visuelle ne distinguent pas ou alors que très peu les reliefs. Par ailleurs, la réalisation d'un film 3D requiert un arsenal d'équipements technologiques si important que certains d'entre eux sont adaptés en 3D après leur tournage, ce qui péjore leur qualité. Dans ces conditions, la 3D n'est pas encore prête à conquérir l'ensemble de l'industrie du cinéma.

A.K.

A travers l'histoire



Le directeur des fabriques Suchard, Carl Russ, pose devant le terminus du tram. Derrière lui, le collège du Clos-de-Serrières (qui accueille depuis 1893 les écoliers du quartier) est encore bien isolé. Photographie de Strohl, vers 1906. Musée d'art et d'histoire (Vincent Callet-Molin).

Ouvertures nocturnes

Arrêté
concernant la fermeture des magasins
(du 12 octobre 2011)

LE CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Vu la loi cantonale sur la police du commerce, du 30 septembre 1991,

Vu la requête du 29 septembre 2011 présentée par la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID), le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM), l'Union des détaillants neuchâtelois l'enseigne,

Vu le préavis positif du 22 septembre 2011 donné à l'enseigne par le syndicat UNIA,

Vu l'avis des milieux intéressés, notamment les associations professionnelles,

Sur la proposition de la Direction de la sécurité,

arrête :

Article premier. – Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts :

- jusqu'à 19 heures, le samedi 17 décembre 2011.
- jusqu'à 21 heures, les jeudis 15 et 22 décembre et le vendredi 23 décembre 2011.

Art. 2. – Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Art. 3. – Une indemnité forfaitaire (au minimum de 25 francs) sera payée à chaque employé(e) les soirs de nocturne jusqu'à 21 heures si le propriétaire du magasin ne fournit pas lui-même une collation substantielle.

Art. 4. – La Direction de la sécurité est chargée de l'application du présent arrêté.

Neuchâtel, le 12 octobre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Alain Ribaux **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**

Marché

Deux fois par semaine

Dès le 1^{er} novembre prochain et jusqu'au 31 mars 2012, les marchés se dérouleront deux fois par semaine, à savoir le mardi et le samedi de 7 heures à 12h30.

Direction de la sécurité

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Repele, architecte à Neuchâtel (Repele Architectes FAS SIA), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale et d'un garage collectif au chemin de Bel-Air, article 2966 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joao Diogo, d'un permis de construire pour la pose d'une palissade en limite de propriété 40, chemin des Brandards, article 8710 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean Chate-lain, architecte à La Chaux-de-Fonds (Grama Concept Sàrl), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un établissement public «Glob» 1, place de la Gare, article 14677 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte des Chemins de fer fédéraux suisses CFF. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Simone et Claude Blatti, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 21, chemin des Grands-Pins, article 42 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de la Société Philip Morris Products SA, d'un permis de construire pour l'insonorisation d'une ventilation en toiture de l'immeuble 3, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de la Société Viteos SA – Service des eaux, d'un permis de construire pour l'assainissement d'un réservoir d'eau potable et la création d'un

accès au chemin du Réservoir, articles 4887, 8980, 8981, 10103, 10104 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont et 2713 et 2344 du cadastre de Savagnier. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Conrad Lutz, architecte à Givisiez (Lutz Architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la rénovation et la transformation d'un immeuble 33, rue Charles-Knapp, article 15264 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Mesdames Simone Walder-de-Montmollin et Marie de Montmollin. Les plans peuvent être consultés du 28 octobre au 28 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Couvet (Atelier 2a), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une terrasse et la modification d'une fenêtre de l'immeuble 15, rue de l'Ecluse, article 691 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Manuela et Massimo Cruciato. Les plans peuvent être consultés du 28 octobre au 28 novembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Joséphine Gretillat Lavanchy et Claude Lavanchy, d'un permis de construire pour la construction d'un mur de soutènement 71, avenue des Portes-Rouges, article 7909 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 28 octobre au 28 novembre 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ciné gratuit en famille

La librairie Apostrophes invite les familles à découvrir le très attendu «Tintin et le secret de la licorne», de Steven Spielberg, sur grand écran, **samedi 29 octobre à 14 heures** au cinéma des Arcades (ouverture des portes dès 14 heures avec un goûter et toute la collection Tintin, projection du film à 15h15).

Inscription par e-mail à : info@apostrophes.ch jusqu'au 29 octobre (préciser les noms des participants). Nombre de places limité. Retrait des billets: Librairie Apostrophes, rue du Seyon 18.

Contes pour petits et grands

Comme chaque hiver, l'Atelier des musées et les conteurs de La Louvrée du Mouvement des aînés (MDA) proposent des contes tous les dimanches matins :

- les 30 octobre, 6, 13, 20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre,
- 15, 22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février 2012

à 10h30 au Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14).

Entrée libre, pas d'inscription préalable. Bienvenue à tous.

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant :

Comprendre l'orthodoxie à travers l'icône byzantine

par Monsieur Alexandru Tudor les vendredis 4, 11, 18 et 25 novembre de 19 heures à 20h30 au CPLN, bâtiment A, 2^e étage, salle A20.

Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, tél. 032 725 50 40 ou upn-littoral@rpn.ch

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 17 au 23 octobre 2011

- Température extérieure moyenne : 7.5° C.
- Degrés-jours : 79.8 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.



Programme cinéma pour la semaine du 26 octobre au 1^{er} novembre

APOLLO 1 tél. 0900 900 920

JOHNNY ENGLISH, LE RETOUR
2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je/ve, di au ma 15h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Rowan Atkinson, Gillian Anderson.
De Oliver Parker.

LES AVENTURES DE TINTIN - LE SECRET DE LA LICORNE - 3D
1^{re} semaine. 7 ans sug. 10 ans. VF me, sa 15h, di 11h.
De Steven Spielberg.

APOLLO 2 tél. 0900 900 920

LES MARCHES DU POUVOIR
1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me, ve, di 17h45, je, di au ma 20h15. VO angl. s-t fr/all. me, ve 20h15, je, lu/ma 17h45.
Apollo 3: sa 20h15.
Acteurs: Ryan Gosling, George Clooney, Philip Seymour Hoffman.
De George Clooney.

UN MONSTRE À PARIS - 3D
3^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
De Eric Bergeron.

LES TROIS MOUSQUETAIRES - 3D
3^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Logan Lerman, Orlando Bloom, Milla Jovovich.
De Paul W.S. Anderson.

DON GIOVANNI
Opéra. Pas de limite d'âge.
VO it. s-t fr. sa 19h.
Avec Mariusz Kwiecien, Marina Rebeka, Barbara Frittoli.

APOLLO 3 tél. 0900 900 920

ALL THAT REMAINS
1^{re} semaine. Âge inconnu.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h15, me au ve, di au ma 20h30, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Isabelle Caillat, Toshi Toda.
De Pierre-Adrian Irle.

ÉMILIE JOLIE
3^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 15h30.
Acteurs: Elie Semoun, François-Xavier Demaison.
De Francis Nielsen.

PARANORMAL ACTIVITY 3
2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Katie Featherston, Micah Sloat, Sprague Grayden.
De Henry Joost.

HABEMUS PAPAM
8^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO it. s-t fr/all. di 11h15.
Acteurs: Michel Piccoli, Nanni Moretti.
De Nanni Moretti.



L'instantané de Stefano Iori...



... hélicoptères au Salon Expo



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Associations de quartiers

Beaux-Arts, M. Gérard Perrin, rue Désor 3, case postale 2665, tél. 032 724 19 87, gerard.perrin@cap.ch

Bel Ermitage, association des habitants voisins et amis du vallon de l'Ermitage, M^{me} Sandra Barbetti Buchs, tél. 032 721 25 05, sbarbetti@swissonline.ch - M. Jean-Pierre Emery, tél. 032 721 25 41, jp.emery@net2000.ch - M^{me} Béatrice Nys, tél. 032 724 77 07, bea.nys@sunrise.ch

Chavannes-ACOCHA, M. Bernhard Muller, rue des Chavannes 16, tél. 032 725 56 80, bernhard@bernhard-muller.ch

Coq-d'Inde (Coq Dingue), M. François Goetz, Case postale 1614, tél. 032 724 47 76, tapis.rouge@bluewin.ch - http://coquingene.romandie.com

Côte et environs, M^{me} Nathalie Gindrat, présidente, fbg de la Gare 3, tél. 032 721 26 17, nathalie.gindrat@gmail.com

La Coudre-Chaumont-Monruz, M. Olivier Lavanchy, président, rue de la Dime 48, tél. 032 753 68 89, vins.lavanchy@bluewin.ch.

Draïzes sans limite (ADSL), M^{me} Yolande Joray, présidente, ch. des Brandards 36, tél. 076 506 23 06, adsl@net2000.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 30 octobre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, hôte du jour M. P.-O. Lécho.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 28. Oktober 12.00 Uhr, Gottesdienst im Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): di à 9h45, messe des morts à La Chau-de-Fonds.



Impression

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch

 L'atelier Cyberthé réunit jeunes et seniors autour du numérique

Des jeunes à la rescousse des seniors

Naviguer sur Internet, envoyer un e-mail ou créer un compte de messagerie électronique: ces manœuvres qui semblent anodines pour certains, le sont bien moins pour d'autres, en particulier pour les aînés. Ces derniers n'ont pas toujours la possibilité d'exercer leurs connaissances en informatique. Partant de ce constat, Pro Senectute Arc jurassien a mis sur pied avec le Semestre de motivation (voir encadré) un atelier Cyberthé. Le principe est simple: les seniors demandent conseil aux jeunes pour résoudre leurs problèmes en matière d'informatique. Nadia Lutz, formatrice de Mod'Emploi et responsable de l'atelier Cyberthé à Neuchâtel, présente les atouts du projet.

Comment se déroule la collaboration entre les jeunes et les aînés?

Cet atelier est facultatif pour les jeunes du SEMO. S'ils sont présents, c'est qu'ils en ont envie. Au départ, ils sont toujours un peu gênés. Au fur et à mesure que les semaines passent, des liens se créent et parfois ils se trouvent des passions communes avec les participants. Certains d'entre eux aiment la peinture, la photographie ou encore voyager. Les seniors ont généralement du plaisir à être là.

Que proposent ces jeunes animateurs plus concrètement?

Nous ne donnons pas des cours d'informatique. Les participants viennent avec des questions par rapport à une situation précise. Les jeunes les



Coraline Sturniolo (à gauche) dispense des conseils informatiques à Monique Bolay (à droite) lors de l'atelier Cyberthé.

souvent des tas de questions à poser. Nous essayons d'y répondre au mieux et de manière individualisée.

Quel genre de problèmes rencontrent les aînés le plus fréquemment?

Les participants ont surtout besoin d'aide pour s'orienter sur Internet. Ils désirent y chercher des horaires de train par exemple. Ils nous demandent aussi de leur créer un compte e-mail et de leur donner des conseils pour le gérer. Certains participants sont très autonomes: ils viennent surtout à l'atelier pour bénéficier du matériel informatique qu'ils n'ont pas l'occasion d'avoir chez eux. Ils ont entre autre la possibilité d'imprimer des documents. Pour le moment, le Cyberthé est équipé d'ordinateurs, d'une imprimante et bientôt d'un scanner. Plusieurs personnes ont également besoin de conseils quant à la gestion et à la modification d'images.

Quel est le profil des participants?

Les aînés – âgés de 60 à 80 ans – qui prennent part au Cyberthé sont assez actifs. Ils se débrouillent déjà en informatique, mais ils ont besoin d'aide pour des manipulations précises. Nous avons cinq abonnés qui participent régulièrement. Les autres seniors viennent en fonction de leurs

rience qui peut servir notamment dans les métiers liés à l'informatique et au social. Ce que je trouve intéressant, c'est l'échange entre les jeunes et les aînés. Il existe beaucoup d'a priori d'un côté comme de l'autre. Le fait que l'atelier ait lieu dans les locaux du SEMO permet de montrer le travail des jeunes aux seniors par le biais d'expositions.

Comment les jeunes vivent-ils le fait de se glisser dans la peau d'un professeur?

C'est valorisant. Au début, ils sont déstabilisés. Ils doivent trouver une manière d'expliquer des gestes de leur quotidien. Ils comprennent la difficulté que représente l'enseignement. Je pense que cette expérience peut les aider dans leurs recherches de places d'apprentissage. Ils apprennent à mettre des mots sur les choses qu'ils savent et à transmettre des connaissances.

Comment le projet est-il né?

Pro Senectute Arc jurassien organisait des cours d'informatique pour les aînés. L'atelier Cyberthé devait

besoins. Il arrive même que les aînés s'entraident entre eux.

Et les jeunes, que leur apporte cet atelier?

De la confiance en eux. Le Cyberthé leur apporte une première expé-

Insérer les jeunes dans la vie active

Frédéric Pottier, 17 ans, cherche une place d'apprentissage dans le domaine de la vente. Il participe à l'atelier Cyberthé depuis quatre mois. Son rôle: conseiller les aînés à propos d'informatique. Il les aide à créer une adresse e-mail ou encore à transférer des photos de leur téléphone portable à l'ordinateur. «J'apprécie vraiment le contact avec les gens», explique le jeune homme. Il prend part depuis cinq mois à Mod'Emploi, le Semestre de motivation du canton de Neuchâtel (SEMO). Mise sur pied par le Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel, cette mesure d'insertion professionnelle s'adresse aux jeunes entre 15 et 25 ans qui se retrouvent sans activité après la fin de leur scolarité obligatoire. Le SEMO leur permet de rechercher des solutions dans le but de concrétiser un projet professionnel.



permettre de maintenir un suivi pour que les participants ne perdent pas leurs connaissances informatiques. La collaboration entre Pro Senectute et le Service de la jeunesse et de l'intégration s'est concrétisée en 2010.

Anne Kybourg

Atelier Cyberthé: tous les mercredis de 14 à 16 heures, locaux du SEMO, passage Max-Meuron 6, 2000 Neuchâtel, 3^e étage. Prix de la séance: Fr. 6.-. Inscriptions sur place. Renseignements au 032 717 74 71 ou à l'adresse semo.neuchatel@ne.ch.



aident avec les ordinateurs, les téléphones portables ou encore avec les lecteurs MP3. Si leur problème est trop compliqué, nous les orientons vers des personnes compétentes. Une dame avait un problème avec bluewin, nous lui avons donc conseillé de prendre contact directement avec son opérateur. Les participants ont